

TRANSPORTS INGER
S.A.S. au capital de 300.000 Euros
SIEGE SOCIAL : Zone Industrielle du Parc du Hode - Voie des Hérons
76430 - SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE
RCS LE HAVRE 314 953 662

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons l'affectation du résultat suivante :

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 52.112,42 Euros de la manière suivante :

Origine		
- Résultat de l'exercice : Bénéfice de.....		52.112,42 €
Affectation		
- Au compte de réserves ordinaires, en totalité.....	52.112,42 €	
<u>TOTAUX</u>	52.112,42 €	52.112,42 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'Assemblée Générale le 28 novembre 2025.

LE PRESIDENT



Bilan Passif

	Règlement ANC 2022-06	30/06/2025	30/06/2024
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel		300 000,00	300 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
RESERVES			
Réserve légale		30 000,00	30 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		178 634,62	161 503,45
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		52 112,42	17 131,17
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	560 747,04	508 634,62
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres		
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	Total des provisions		
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		210 819,99	464 469,82
Emprunts et dettes financières divers (2)		260 329,82	1 012 336,30
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 229 274,69	850 743,09
Dettes fiscales et sociales		434 990,29	334 281,57
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		17 242,53	16 202,33
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	2 152 657,32	2 678 033,11
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
	TOTAL PASSIF	2 713 404,36	3 186 667,73
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		52 112,42	17 131,17
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		2 019 955,24	2 467 833,16
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

	Règlement ANC 2022-06		30/06/2025	30/06/2024
	France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	4 688 291,14	2 973 274,44	7 661 565,58	6 935 288,83
Montant net du chiffre d'affaires	4 688 291,14	2 973 274,44	7 661 565,58	6 935 288,83
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			4 000,00	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				426 124,77
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			113 205,40	413,42
Total des produits d'exploitation			7 778 770,98	7 361 827,02
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements			1 733 781,23	2 035 003,62
Variation de stock			52 944,47	44 145,80
Autres achats et charges externes (1)			3 575 265,92	2 979 571,52
Impôts, taxes et versements assimilés			100 237,16	120 980,36
Salaires			1 679 154,31	1 548 904,45
Cotisations sociales			332 048,33	337 763,49
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			230 304,53	509 191,34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			6 172,16	79,73
Total des charges d'exploitation			7 709 908,11	7 575 640,31
RESULTAT D'EXPLOITATION			68 862,87	(213 813,29)

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

		Règlement ANC 2022-06	30/06/2025	30/06/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			68 862,87	(213 813,29)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		6 021,50	19 989,11
	Reprises sur dépréciations et provisions			17 121,58
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières		12 809,48	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			5 772,78
	Total des produits financiers		18 830,98	42 883,47
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)		23 949,43	7 071,15
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Total des charges financières		23 949,43	7 071,15
	RESULTAT FINANCIER		(5 118,45)	35 812,32
	RESULTAT COURANT avant impôts		63 744,42	(178 000,97)
	Produits exceptionnels			251 595,14
	Charges exceptionnelles			50 260,00
	RESULTAT EXCEPTIONNEL			201 335,14
	Participation des salariés aux résultats			
	Impôts sur les bénéfices		11 632,00	6 203,00
	Total des produits		7 797 601,96	7 656 305,63
	Total des charges		7 745 489,54	7 639 174,46
	RESULTAT DE L'EXERCICE		52 112,42	17 131,17

(2) dont produits concernant les entités liées

(3) dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

Annexe

◆ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 713 404** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 797 602** euros et un total **charges** de **7 745 490** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **52 112** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

◆ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif au plan comptable général mis en place par anticipation sur cet exercice.

Une provision d'un montant de

◆ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au nouveau plan comptable général défini par le règlement ANC n°2022-06, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et appliqué par anticipation au présent exercice comptable.

En raison de ce changement de référentiel, certains postes des états financiers ont été retraités depuis l'ouverture de l'exercice : suppression des comptes de transferts de charges et nouvelle définition du résultat exceptionnel notamment.

Annexe

Il appartiendra au lecteur de tenir compte de cette réforme du Plan Comptable Général dans l'analyse et le comparatif des comptes annuels N/N-1.

Un changement de méthode comptable a été effectué à compter du 1er Juillet 2023 concernant les loyers initiaux des crédits-bails de la SAS Transports Inger. Ceux-ci sont désormais répartis selon la durée d'utilisation et du contrat soit sur une durée de 4 ans.

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Annexe

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Indemnité de départ à la retraite

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 24 360.54 €. Cet engagement n'a pas été comptabilisé. Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3.75 %
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de turn-over : faible
- Taux de revalorisation des salaires : 1%

Effectifs

Les effectifs s'élèvent à 46 au 30 juin 2025.

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations Réévaluations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	Valeurs brutes au 30/06/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	10 667,40			10 667,40
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 667,40			10 667,40
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencé aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	975 936,63			975 936,63
	Instal., agencement, aménagement divers	1 059 198,55			1 059 198,55
	Matériel de transport	2 115 472,00	18 000,00	1 173,32	2 132 298,68
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	36 873,11	5 396,60		42 269,71
	Emballages récupérables et divers				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 187 480,29	23 396,60	1 173,32	4 209 703,57
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	45 000,00			45 000,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 000,00			45 000,00
	TOTAL	4 243 147,69	23 396,60	1 173,32	4 265 370,97

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
			Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	10 667,40			10 667,40
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 667,40			10 667,40
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	757 349,12	85 862,82		843 211,94
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	843 520,42	34 705,22		878 225,64
	Matériel de transport	1 972 120,62	109 105,89	1 173,32	2 080 053,19
	Matériel de bureau, mobilier	36 523,20	630,60		37 153,80
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 609 513,36	230 304,53	1 173,32	3 838 644,57
TOTAL	3 620 180,76	230 304,53	1 173,32	3 849 311,97	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations		Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL IMMOB INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.					
Instal. technique matériel outillage industriels					
Instal générales Agenct aménagt divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables, divers					
TOTAL IMMOB CORPORELLES					
Frais d'acquisition de titres de participation					
TOTAL					
TOTAL GENERAL NON VENTILE					

Mission de présentation

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières		45 000,00	45 000,00
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients		1 458 914,71	1 458 914,71
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés		3 510,00	3 510,00
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 888,00	2 888,00
	Impôts sur les bénéfices		16 467,00	16 467,00
	Taxes sur la valeur ajoutée		38 425,71	38 425,71
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers		275 639,26	275 639,26
	Charges constatées d'avances		157 878,54	157 878,54
	TOTAL DES CREANCES	1 998 723,22	1 998 723,22	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans
				plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	619,38	619,38	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	210 200,61	77 498,53	132 702,08
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 229 274,69	1 229 274,69	
	Personnel et comptes rattachés	205 731,28	205 731,28	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 389,73	121 389,73	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	87 258,31	87 258,31	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 610,97	20 610,97	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés	260 329,82	260 329,82	
	Autres dettes	17 242,53	17 242,53	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 152 657,32	2 019 955,24	132 702,08
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	253 095,36			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

	Règlement ANC 2022-06	30/06/2025
Total des Produits à recevoir		620 359
Autres créances clients		344 720
Clients-factures à établir	344 720	
Autres créances		275 639
Frs - rrr à obtenir	86 415	
Produits à recevoir	189 225	

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	30/06/2025
Total des Charges à payer		339 586
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré		619
Intérêts courus à payer cic	619	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		137 107
Fournisseurs - factures non parvenues	137 107	
Dettes fiscales et sociales		201 859
Dettes prov. congés payés	121 854	
Autres charges à payer	9 241	
Organisme sociaux charges à payer	52 397	
Etat - autres charges à payer	18 367	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			157 879
		157 879	

Charges constatées d'avance - FINANCIERES

Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES

TOTAL

157 879

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 30/06/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2025
Capital social	300 000,00				300 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	30 000,00				30 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	161 503,45	17 131,17			178 634,62
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	17 131,17	(17 131,17)		52 112,42	52 112,42
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	508 634,62			52 112,42	560 747,04

Date de l'assemblée générale 30/12/2024

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 508 634,62

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 508 634,62

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 52 112,42



Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Normandie.

Experts comptables & Commissaires aux comptes associés :
Thomas CHANCEL, François de MASCUREAU,
Pierre-Etienne MARIMPOUY

TRANSPORT INGER

Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000€

Zone Industrielle du Parc du Hode - Voie des Hérons

76430 - SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE

RCS LE HAVRE 314 953 662

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30 juin 2025

GF AUDIT – BHN AUDIT

105 allée Paul Langevin • 76230 Bois Guillaume • Tel : 02 32 98 95 98

Siège social : 8 avenue du Maréchal Foch • BP48 • 76192 Yvetot

Tél. : 02 35 95 16 98 • Fax : 02 35 96 19 88 • secretariat@bhn-expertise.com • www.bhn-expertise.com

Rapport du commissaire aux comptes sur les Comptes Annuels
Exercice clos au 30 juin 2025

TRANSPORT INGER
Zone Industrielle du Parc du Hode - Voie des Hérons
76430 - SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE
RCS LE HAVRE 314 953 662

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS TRANSPORT INGER relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels :

- « REGLES ET METHODES COMPTABLES » sur l'application par anticipation du nouveau règlement comptable 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bois-Guillaume
Le 28 novembre 2025
Le Commissaire aux comptes
GF AUDIT

François de **MASCUREAU**
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

		30/06/2025		30/06/2024		
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
Règlement ANC 2022-06						
Capital souscrit non appelé	(I)					
Frais d'établissement	(II)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de développement						
		10 667,40	10 667,40			
Concessions brevets droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Imm. inc. en cours, avances et acomptes						
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
			975 936,63	843 211,94	132 724,69	218 587,51
			3 233 766,94	2 995 432,63	238 334,31	359 379,42
	Installations tech.,mat. et outillage indus.					
	Autres immobilisations corporelles					
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)					
	Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
		45 000,00		45 000,00	45 000,00	
Total de l'actif immobilisé (III)		4 265 370,97	3 849 311,97	416 059,00	622 966,93	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS					
			74 825,67		74 825,67	127 770,14
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits finis					
	Marchandises					
	Avances et Acomptes versés sur commandes					
	CREANCES (2)					
			1 458 914,71		1 458 914,71	1 003 694,23
		336 929,97		336 929,97	267 889,77	
		157 878,54		157 878,54	118 797,98	
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances						
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit appelé, non versé						
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT						
					700 000,00	
DISPONIBILITES						
		268 796,47		268 796,47	345 548,68	
Total de l'actif circulant (IV)		2 297 345,36		2 297 345,36	2 563 700,80	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)					
	Primes de remboursement des emprunts (VI)					
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)					
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		6 562 716,33	3 849 311,97	2 713 404,36	3 186 667,73

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

45 000,00

45 000,00

(2) dont créances à plus d'un an

Mission de présentation

Bilan Passif

		Règlement ANC 2022-06	30/06/2025	30/06/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel		300 000,00	300 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
	Ecarts de réévaluation			
	RESERVES			
	Réserve légale		30 000,00	30 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		178 634,62	161 503,45
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice		52 112,42	17 131,17
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres		560 747,04	508 634,62
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		210 819,99	464 469,82
	Emprunts et dettes financières divers (2)		260 329,82	1 012 336,30
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 229 274,69	850 743,09	
Dettes fiscales et sociales		434 990,29	334 281,57	
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		17 242,53	16 202,33	
Produits constatés d'avance (1)				
	Total des dettes		2 152 657,32	2 678 033,11
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif				
	TOTAL PASSIF		2 713 404,36	3 186 667,73
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		52 112,42	17 131,17	
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		2 019 955,24	2 467 833,16	
(2) Dont emprunts participatifs				

Compte de Résultat 1/2

	Règlement ANC 2022-06		30/06/2025	30/06/2024
	France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	4 688 291,14	2 973 274,44	7 661 565,58	6 935 288,83
Montant net du chiffre d'affaires	4 688 291,14	2 973 274,44	7 661 565,58	6 935 288,83
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			4 000,00	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				426 124,77
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			113 205,40	413,42
Autres produits				
Total des produits d'exploitation			7 778 770,98	7 361 827,02
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements			1 733 781,23	2 035 003,62
Variation de stock			52 944,47	44 145,80
Autres achats et charges externes (1)			3 575 265,92	2 979 571,52
Impôts, taxes et versements assimilés			100 237,16	120 980,36
Salaires			1 679 154,31	1 548 904,45
Cotisations sociales			332 048,33	337 763,49
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			230 304,53	509 191,34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			6 172,16	79,73
Total des charges d'exploitation			7 709 908,11	7 575 640,31
RESULTAT D'EXPLOITATION			68 862,87	(213 813,29)

- (1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
 - Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

		Règlement ANC 2022-06	30/06/2025	30/06/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			68 862,87	(213 813,29)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		6 021,50	19 989,11
	Reprises sur dépréciations et provisions			17 121,58
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières		12 809,48	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			5 772,78
Total des produits financiers			18 830,98	42 883,47
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)		23 949,43	7 071,15
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			23 949,43	7 071,15
RESULTAT FINANCIER			(5 118,45)	35 812,32
RESULTAT COURANT avant impôts			63 744,42	(178 000,97)
Produits exceptionnels				251 595,14
Charges exceptionnelles				50 260,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL				201 335,14
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			11 632,00	6 203,00
Total des produits			7 797 601,96	7 656 305,63
Total des charges			7 745 489,54	7 639 174,46
RESULTAT DE L'EXERCICE			52 112,42	17 131,17

(2) dont produits concernant les entités liées

(3) dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

◆ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 713 404** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 797 602** euros et un total **charges** de **7 745 490** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **52 112** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

◆ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif au plan comptable général mis en place par anticipation sur cet exercice.

Une provision d'un montant de

◆ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après:

Un changement de méthode comptable a été effectué à compter du 1er Juillet 2023 concernant les loyers initiaux des crédits-bails de la SAS Transports Inger. Ceux-ci sont désormais répartis selon la durée d'utilisation et du contrat soit sur une durée de 4 ans.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au nouveau plan comptable général défini par le règlement ANC n°2022-06, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et appliqué par anticipation au présent exercice comptable.

Annexe

En raison de ce changement de référentiel, certains postes des états financiers ont été retraités depuis l'ouverture de l'exercice : suppression des comptes de transferts de charges et nouvelle définition du résultat exceptionnel notamment.

Il appartiendra au lecteur de tenir compte de cette réforme du Plan Comptable Général dans l'analyse et le comparatif des comptes annuels N/N-1.

Dans les comptes de l'exercice N-1, clos le 30 juin 2024, les « Transferts de charges » figuraient en produits d'exploitation pour 426 K€ sur la ligne « Reprise sur amortissements et provisions ». De ce fait, l'application du règlement ANC 2022-06 dans les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 aurait conduit à minorer les produits d'exploitation de 426 K€ et corrélativement à minorer les charges d'exploitation du même montant.

Tableau de passage ANC n°2022-06

Intitulé	N° de compte 30/06/2024	N° de compte 30/06/2025	Solde 30/06/2024	Solde 30/06/2025
Transferts de charges exploitation	79100000	75800000	- 2 354,47 €	
Rembt opco mob form pro	79120000	64900000	- 4 359,00 €	- 10 045,82 €
Carburant - Remboursement TICPE	79130000	60282100	- 195 356,63 €	- 191 393,44 €
Entretien matériel roulant	79140000	61557000	- 175 792,46 €	- 107 355,38 €
Ventes de ferraille	79150000	70835000	- 848,30 €	- 1 991,18 €
Rbt ij sécurité sociale	79160000	64900000	- 3 138,71 €	- €
Charges de location récupérées	79170000	70860000	- 44 275,20 €	- 39 153,74 €

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Annexe

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Indemnité de départ à la retraite

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 24 360.54 €. Cet engagement n'a pas été comptabilisé. Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3.75 %
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de turn-over : faible
- Taux de revalorisation des salaires : 1%

Effectifs

Les effectifs s'élèvent à 46 au 30 juin 2025.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 30/06/2025
		Augmentations Réévaluations	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	10 667,40			10 667,40
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 667,40			10 667,40
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	975 936,63			975 936,63
	Instal., agencement, aménagement divers	1 059 198,55			1 059 198,55
	Matériel de transport	2 115 472,00	18 000,00	1 173,32	2 132 298,68
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	36 873,11	5 396,60		42 269,71
	Emballages récupérables et divers				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 187 480,29	23 396,60	1 173,32	4 209 703,57
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	45 000,00			45 000,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 000,00			45 000,00
	TOTAL	4 243 147,69	23 396,60	1 173,32	4 265 370,97

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
			Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	10 667,40			10 667,40
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 667,40			10 667,40
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	757 349,12	85 862,82		843 211,94
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	843 520,42	34 705,22		878 225,64
	Matériel de transport	1 972 120,62	109 105,89	1 173,32	2 080 053,19
	Matériel de bureau, mobilier	36 523,20	630,60		37 153,80
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 609 513,36	230 304,53	1 173,32	3 838 644,57	
TOTAL	3 620 180,76	230 304,53	1 173,32	3 849 311,97	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Mission de présentation

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières		45 000,00	45 000,00
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients		1 458 914,71	1 458 914,71
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés		3 510,00	3 510,00
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 888,00	2 888,00
	Impôts sur les bénéfices		16 467,00	16 467,00
	Taxes sur la valeur ajoutée		38 425,71	38 425,71
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers		275 639,26	275 639,26
	Charges constatées d'avances		157 878,54	157 878,54
	TOTAL DES CREANCES	1 998 723,22	1 998 723,22	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			
		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans
				plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	619,38	619,38	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	210 200,61	77 498,53	132 702,08
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 229 274,69	1 229 274,69	
	Personnel et comptes rattachés	205 731,28	205 731,28	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 389,73	121 389,73	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	87 258,31	87 258,31	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 610,97	20 610,97	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés	260 329,82	260 329,82	
	Autres dettes	17 242,53	17 242,53	
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 152 657,32	2 019 955,24	132 702,08
	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	253 095,36		
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

Produits à recevoir

	Règlement ANC 2022-06	30/06/2025
Total des Produits à recevoir		620 359
Autres créances clients		344 720
Clients-factures à établir	344 720	
Autres créances		275 639
Frs - rrr à obtenir	86 415	
Produits à recevoir	189 225	

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	30/06/2025
Total des Charges à payer		339 586
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré		619
Intérêts courus à payer cic	619	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		137 107
Fournisseurs - factures non parvenues	137 107	
Dettes fiscales et sociales		201 859
Dettes prov. congés payés	121 854	
Autres charges à payer	9 241	
Organisme sociaux charges à payer	52 397	
Etat - autres charges à payer	18 367	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			157 879
		157 879	
 Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
 Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		157 879

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 30/06/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en ² cours d'exercice	Capitaux propres clôture 30/06/2025
Capital social	300 000,00				300 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	30 000,00				30 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	161 503,45	17 131,17			178 634,62
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	17 131,17	(17 131,17)		52 112,42	52 112,42
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	508 634,62			52 112,42	560 747,04

Date de l'assemblée générale 30/12/2024

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 508 634,62

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 508 634,62

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 52 112,42

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2025
VALEUR D'ORIGINE				2 437 600,00	2 437 600,00
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Dotation exercice					
TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYERREDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				651 713,36	651 713,36
Redevances Exercice				616 159,84	616 159,84
TOTAL				1 267 873,20	1 267 873,20
VALEUR RESIDUELLE					
à 1 an au plus				562 900,68	562 900,68
entre 1 et 5 ans				752 855,07	752 855,07
à plus de 5 ans					
TOTAL				1 315 755,75	1 315 755,75
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				21 804,00	21 804,00